

Mairie de ST ANDRE-en-VIVARAIS

Nbre de Conseillers :

- en Exercice : 10
- Présents : 9
- Votants : 10

L'an Deux Mille vingt deux

Le 06 décembre 2022 à 19 heures 00.

Le Conseil Municipal de la Commune de ST André-en-Vivaraï
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la Présidence de M. CAVROY Antoine, Maire.

Date de convocation

Adressée individuellement

A chaque membre

Le :29/11/2022

Présents : BRUYERE CUOQ Patricia, CAVROY Antoine, CHARRIER Brigitte,
GRANGEON Régis, MAILLE Nadège, MONGRENIER Julien, PAULET
Marjolaine, QUIBLIER Aymeric, VIGIER Nicole

Absents :

Pouvoirs : MARCON Jean Michel donne pouvoir à QUIBLIER Aymeric

Secrétaire : a été nommé(e) secrétaire

LISTES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2022

N° 2022 – 43 Objet : Location appartement T3 logement dessus mairie

Le conseil municipal, décide de donner à bail l'appartement type T3 logement au-dessus de la mairie à M. et Mme FRIGAN pour un loyer mensuel de 328.51€.

N° 2022 – 44 Objet : Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal pour les travaux de voirie

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de payer la facture de M. FLOURY Daniel pour concernant la fourniture et la pose d'enrobé pour combler les nids de poule d'un montant de 3 847.50€ HT.

N° 2022-45 Objet : Décision modificative budget communal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne autorisation au Maire pour réajuster les crédits qui s'évèrent insuffisants.